

03.10.2017 - 10:30 Uhr

Nouveau rapport annuel sur la protection des animaux dans l'industrie pharmaceutique

Bàle (ots) -

L'industrie pharmaceutique suisse pratiquant la recherche publie aujourd'hui pour la septième fois son rapport annuel sur la charte pour la protection des animaux adoptée en 2010. Il présente de nombreux exemples de la manière dont les entreprises membres d'Interpharma ont continué à améliorer les conditions pour les animaux pendant les expériences ainsi que la protection des animaux de laboratoire dans l'esprit de la charte.

En Suisse, l'industrie pharmaceutique pratiquant la recherche se conforme à l'une des législations de protection des animaux les plus sévères au monde. Conscientes de leurs responsabilités, les entreprises membres d'Interpharma s'efforcent, par des projets concrets, de faire progresser les normes déjà élevées et de mettre en oeuvre des améliorations à l'échelle mondiale sur la base de la charte en dix points adoptée en 2010.

Promouvoir la recherche 3R à l'échelon national et international

«Tout en ayant conscience du fait que les expériences sur les animaux sont encore indispensables au progrès médical, il s'agit de les réaliser de manière à la fois aussi pertinente et aussi peu pénible que possible (refine), d'en réduire le nombre au strict minimum (réduire) et d'élaborer, encourager et utiliser autant que possible des méthodes de remplacement (remplace)», souligne René Buholzer, secrétaire général d'Interpharma. Les entreprises pharmaceutiques pratiquant la recherche appliquent systématiquement les principes de protection des animaux des 3R et recherchent en permanence des améliorations. C'est ainsi que certaines entreprises décernent chaque année un Prix 3R pour récompenser des projets et découvertes internes prometteurs, organisent des journées 3R internationales pour leurs collaborateurs et encouragent des projets de recherche 3R externes. Le rapport de cette année présente quelques exemples de prix et projets 3R, donnant ainsi un aperçu des travaux de recherche actuels.

Interpharma s'engage en outre pour la création d'un centre national de compétences 3R. Au printemps 2016, swissuniversities a été mandatée par la Confédération pour élaborer la structure et la mission d'un tel centre de compétences. Les différents groupes de travail impliquant des représentants des intérêts des hautes écoles, de l'industrie et des autorités ont élaboré les détails d'un futur centre de compétences 3R. Celui-ci aura pour but de promouvoir des projets 3R de manière ciblée et d'assurer la mise en oeuvre durable des résultats de cette recherche en coopération avec l'industrie et les hautes écoles. Interpharma salue la mise en oeuvre prévue à partir de 2018.

Échange de connaissances, renforcer le dialogue

Pour que le débat aille au-delà des frontières des entreprises et de la Suisse, la charte pour la protection des animaux est portée à la connaissance des partenaires contractuels dans le pays et à l'étranger. Depuis 2014, les entreprises membres d'Interpharma réalisent régulièrement des audits communs auprès d'éleveurs d'animaux de laboratoire et d'instituts de recherche mandatés. Les audits ont pour but d'identifier précocement des lacunes éventuelles dans le domaine de la protection des animaux chez des partenaires de recherche et de parvenir à des améliorations en partenariat. L'échange doit d'une part permettre une mise en oeuvre optimale des prescriptions légales, d'autre part simplifier les efforts de mise en oeuvre des principes des 3R allant au-delà de ces prescriptions.

Vous trouverez le rapport complet «Animal Welfare Report 2017» sur notre site Internet www.interpharma.ch à la rubrique Publications/Recherche. Il y est aussi disponible au format PDF. La version imprimée de la brochure peut être commandée en français, en allemand et en anglais.

Contact:

Sara Käch
responsable de la communication d'Interpharma,
tél. 061 264 34 14,
portable 079 208 16 33,
e-mail: sara.kaech@interpharma.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100807587> abgerufen werden.